



LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT SONT L'OCCASION POUR BEAUCOUP DE PARTIR ET DE SILLONER LA FRANCE OU L'ÉTRANGER.
SUR LA ROUTE DE VOS TRANSHUMANCES VOUS POUVEZ VOUS ARRÊTER ET DÉCOUVRIR LES PAROISSES DE NOTRE DIOCÈSE EN FRANCE.
OCCASION DE RENCONTRER D'AUTRES COMMUNAUTÉS PAROISSIALES ET DE PARTICIPER AUX GRANDES FÊTES
DE LA TRANSFIGURATION ET DE LA DORMITION.

BON ÉTÉ À TOUS



RAPPEL À DIEU :

M. Basile Evetz, lecteur et maître de chapelle à la cathédrale Saint-Alexandre-Nevisky, à Paris, est décédé, le 19 juin 2008, dans un accident de voiture, à l'âge de 71 ans. Les funérailles ont eu lieu le jeudi 26 juin en la cathédrale St Alexandre Nevski.

M. Basile Evetz était né en Pologne avant la deuxième guerre mondiale. Il avait fui avec ses parents et le reste de sa famille l'avance de l'Armée soviétique à la fin de la guerre en passant par l'Allemagne et l'Autriche pour finalement arriver au Maroc. Il chante dans la chorale la paroisse de Casablanca.

Installé en France après l'indépendance du Maroc, M. Basile Evetz avait chanté dans la chorale formée par son père, d'abord à la paroisse Saint-Spiridon à Rueil-Malmaison, puis à la cathédrale Saint-Alexandre-Nevisky à Paris. Durant plus de trente-cinq ans, il avait également été conduit à chanter dans de nombreuses églises de l'Archevêché, où il se rendait avec une partie de la chorale qui accompagnait les archevêques ou les prêtres de la cathédrale, à l'occasion des fêtes paroissiales ou d'autres événements.

Après la mort de son père en mars 1990, M. Basile Evetz avait repris la direction de la chorale de la cathédrale, charge qu'il avait assurée jusqu'à Pâques 2007, avant de prendre sa retraite dans les Pyrénées. Il assurait également la direction de la grande chorale qui donnait régulièrement des concerts et avait enregistré plusieurs disques de chant liturgique russe. Il avait été ordonné lecteur par Mgr l'Archevêque Georges d'Eudociade à la cathédrale. Il était également membre du Conseil paroissial de la cathédrale.

Tous ceux qui l'ont connu garde de lui l'image d'un homme d'une grande discrétion et d'une grande rectitude, qui avait acquis auprès de son père une grande maîtrise dans la direction chorale et qui assurait avec beaucoup d'abnégation, de zèle et de constance son travail dans l'Église, non seulement le chant, puis la direction de la chorale, lors des vigiles et Divines Liturgies des dimanches et fêtes, mais aussi les autres célébrations liturgiques - baptêmes, mariages, offices des défunts (« panikhides ») - toujours très nombreuses les samedis et dimanches à la cathédrale, ainsi que les enterrements en semaine, se rendant disponibles autant que possible, alors qu'il avait charge de famille et travail dans le civil. M. Basile Evetz était marié à Mme Marie Matveïeff qui, pendant plus de trente-cinq ans, jusqu'à sa disparition en 2005, avait toujours été présente aux côtés de son mari dans la vie, comme dans le chant choral à l'église.

«Mémoire éternelle pour ce serviteur fidèle de notre sainte Eglise. Que le Seigneur l'accueille dans Son Royaume ! » a dit Mgr Gabriel.



DISCOURS D'INTRODUCTION DE MGR L'ARCHEVÊQUE GABRIEL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Христос Воскресе ! Christ est ressuscité ! Christ is risen !

Monseigneur, Révérends Pères, Révérendes Mères, Chers Frères et Sœurs en Christ,

Nous vous avons invité aujourd'hui en Assemblée Générale Extraordinaire pour approuver un projet de résolution portant dévolution d'une partie des parts de la propriété où nous sommes réunis que détient l'Archevêché, afin de pouvoir créer une fondation. Les modalités techniques du dossier vous seront expliqués dans quelques instants et vous pourrez poser des questions. Mais je dois dire de manière plus simple qu'il s'agit pour nous de faire un choix : quel avenir voulons-nous pour l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge (l'ITO) ? Au vu du projet d'intention de création d'une fondation, déjà approuvé par les AGE de l'actuel ITO et validé par le Conseil de l'Archevêché, il nous appartient maintenant de prendre des décisions qui relèvent de la responsabilité de notre Assemblée générale. Voilà pourquoi vous êtes ici, voilà pourquoi nous vous avons demandé de venir et je vous en remercie, car je sais que pour chacun d'entre vous c'est un effort immense. Maintenant, j'aimerais commencer avec vous notre réflexion commune. Pourquoi la question de l'avenir de l'ITO se

pose-t-elle ? D'abord, parce que la situation de l'Institut Saint-Serge est précaire et même, sur certains points, préoccupante. Ce n'est pas nouveau, mais les choses s'aggravent : diminution du nombre des bourses pour les étudiants et des subventions, baisse des membres et des cotisations à l'AMEITO, absence quasi-totale de crédits pour les grosses réparations et l'entretien, à tel point que le bâtiment de l'ancienne usine à cierges a fait l'objet de deux lettres de la Préfecture de Police prescrivant au propriétaire (c'est-à-dire à nous, l'Archevêché) la remise en état des locaux de toute urgence. Ensuite, et surtout, parce que le monde autour de l'Institut Saint-Serge a changé, ce qui explique d'ailleurs, en partie, la situation que je viens d'évoquer. Dans ses mémoires, le Métropolitain Euloge décrivait ainsi le contexte au moment de la création de l'Institut Saint-Serge : « J'attachais une grande importance à la création de cet Institut, seule école théologique russe à l'étranger. En Russie, les bolcheviks avaient fermé toutes les académies ecclésiastiques et les séminaires. La formation théologique

de la jeunesse avait cessé. Il s'était creusé un vide que notre institut pouvait combler dans une certaine mesure. Là-bas, le nombre de prêtres avait aussi beaucoup diminué et, chez nous, il était nécessaire de former des cadres de réserve. Le besoin de prêtres cultivés se faisait sentir en émigration ; ils pourraient être également utiles, dans l'avenir, pour la Russie ». Le métropolite Euloge continue : « La création d'un institut de théologie à Paris, dans ce centre important de la culture occidentale, culture non russe, mais ayant une base chrétienne, avait son importance. Cela impliquait pour cette école une ligne de conduite œcuménique dans l'approche de certains problèmes théoriques et dans les applications pratiques, afin que l'Orthodoxie ne soit plus enfouie sous le boisseau et devienne progressivement l'apanage de tous les chrétiens ». Fin de citation. Aujourd'hui, en 2008, de nombreuses écoles de théologie sont à nouveau ouvertes en Russie et dans toute l'Europe orientale « orthodoxe ». Nous ne pouvons qu'en rendre grâce à Dieu. Ici même, en Europe Occidentale, des établissements d'enseignement de la théologie orthodoxe sont apparus à Genève, à Munich, à Cambridge, à Bruxelles ? Pratiquement seul dans son domaine pendant plusieurs décennies, l'Institut Saint-Serge doit faire face aujourd'hui à une situation de concurrence et il ne peut espérer survivre qu'en transformant profondément son cadre de fonctionnement pour assurer un service de qualité qui puisse être reconnu par tous. Je suis le recteur de l'Institut, j'assiste aux réunions, je parle avec les professeurs, je sais que c'est ce que tous souhaitent de tout leur cœur, et moi aussi. Ainsi, la structure administrative et juridique actuelle de l'Institut doit être repensée de manière à ce que les professeurs, qui travaillent avec une grande abnégation et dévouement, qui sont des hommes et des femmes qui connaissent bien la théologie, mais ne sont ni des financiers, ni des gestionnaires ni des spécialistes de la communication, puissent enseigner et développer leurs travaux scientifiques dans la liberté et la tranquillité d'esprit, avec l'aide de personnalités et de spécialistes susceptibles d'aider à réunir les moyens nécessaires pour que l'Institut continue à exister et à se développer. Dans le même temps, l'infrastructure générale de l'Institut est également à moderniser très fortement : renforcement des fonda-

tions de l'église et poursuite de sa restauration, rénovation des bâtiments, construction d'un nouveau local pour la bibliothèque et les archives, de nouvelles chambres pour les étudiants, etc. Un programme d'investissement de 1,6 million d'euro a été établi pour une première étape, déjà conséquente. Il en faudra d'autres. Dans ces conditions, il est du devoir de notre Archevêché, de nous poser la question de savoir quelles sont les missions à remplir et dont la mise en œuvre pourrait être confiée à notre Institut de théologie. Car il s'agit bien du devoir de notre Archevêché, comme ce fut le devoir et l'initiative du Métropolite Euloge de créer cet Institut en son temps. Car il s'agit bien du devoir de notre Archevêché comme il est écrit à l'article 8 du Tomos patriarcal et synodal remis à mon prédécesseur de bienheureuse mémoire, l'Archevêque Serge, en 1999. Je cite : « L'Institut de théologie orthodoxe russe Saint-Serge constitue un élément inséparable de cet Exarchat Patriarcal et se trouve, par conséquent, sous la tutelle immédiate de l'Archevêque qui est à la tête de l'Exarchat ». Quelles missions pour la future Fondation ? Toujours dans ses mémoires, le Métropolite Euloge écrit : « L'idée de la création d'un Institut de Théologie ne me vint pas tout de suite. Au début, je ne savais pas s'il valait mieux ouvrir une école pastorale ou un Institut d'Études Supérieures de Théologie. J'entrevis une réponse lors d'une conférence organisée par L'Action Chrétienne des Étudiants russes. Je me sentais très proche de cette organisation qui réunissait autour d'elle un groupe de professeurs réputés : Antoine Kartachov, Basile Zenkovsky, Serge Bézobrazov, un jeune professeur qui venait d'arriver de Serbie, et quelques autres. J'organisai avec eux une réunion. Au terme de nos discussions, je décidai d'ouvrir une école supérieure de théologie qui devait répondre à deux objectifs : poursuivre les traditions de nos académies de théologie, développer notre pensée et notre science théologiques ; préparer des cadres, prêtres et laïcs, avec une bonne formation. » Je crois que nous pouvons dire sans hésitation que ces objectifs demeurent les nôtres aujourd'hui. Nous avons besoin d'un Institut de théologie orthodoxe à Paris, ouvert sur le monde occidental, « afin que l'Orthodoxie ne soit plus enfouie sous le boisseau et devienne progressivement l'apanage de tous les chrétiens ». A ce propos, notre

participation, depuis cette année, aux côtés de l'Institut catholique et de la Faculté protestante à l'École doctorale de théologie de Paris est un bon exemple de cette ouverture qui était prônée par le Métropolitain Euloge. De même, nous avons besoin de préparer des cadres, prêtres et laïcs, pour nos communautés, celles de l'Archevêché et aussi des autres diocèses, ici et ailleurs, et c'est à cet objectif que répondent nos différentes formations : le cursus académique traditionnel qui s'est adapté récemment aux critères européens d'études supérieures - le LMD (licence, master doctorat), mais aussi la FTC (formation par correspondance) et la formation théologique et pastorale accélérée qui, c'est mon vœu, devrait servir de formation continue et de perfectionnement pour les clercs qui n'ont pas eu la chance de suivre la formation initiale complète. Il est essentiel, à mon avis, que ces activités soient maintenues et développées. Aussi, il convient que notre Institut fasse tous les efforts nécessaires non seulement pour bien organiser les cours et les cycles de formation, mais aussi pour les adapter aux contraintes des « usagers », étudiants et auditeurs, et pour les faire connaître dans le monde extérieur. Je crois également que nous devons, dans tous ces domaines, travailler en collaboration avec les meilleures écoles de théologie existantes et concentrer les efforts de notre Institut sur ce qu'il peut apporter de spécifique et de meilleur. Je crois enfin que nous avons une troisième mission à remplir, dont l'importance est grande aujourd'hui, j'en ai déjà parlé lors de nos deux dernières Assemblées générales diocésaines. Il s'agit de l'accueil des millions d'immigrés récents venus des pays de traditions religieuses et culturelles orthodoxes. Comme vous le savez la chute du mur de Berlin a provoqué l'arrivée en Occident de nombreux nouveaux immigrés, venus de l'Europe de l'Est, qui tous relèvent, d'une façon ou d'une autre, de la culture orthodoxe, mais se trouvent bien souvent perdus à leur arrivée ici, dans un environnement très différent du leur. Les aider à résister aux attraites du communautarisme et à s'insérer dans leurs pays d'accueil est une tâche immense qui passe par un engagement dans le dialogue des cultures et des religions. Et, dans ce domaine aussi, l'ITO a son mot à dire, il doit se faire entendre dans les débats actuels, il doit porter la

vision du christianisme orthodoxe. Certains professeurs le font déjà, il faut continuer. Le retour en force du religieux parmi les causes des tensions internationales impose de développer les recherches sur la relation entre les religions et les cultures, entre les religions et les sociétés. L'enracinement de l'Orthodoxie en France et ses liens étroits avec les différentes traditions des pays de tradition orthodoxe d'Europe centrale et orientale ainsi que du Moyen Orient constituent un atout dans l'approfondissement des échanges et du dialogue, notamment dans le cadre du projet d'intégration européen, et ainsi contribuer, ce qui est un aspect essentiel, à la diffusion des savoirs et du témoignage orthodoxe auprès du grand public.

Je pense que vous conviendrez avec moi que ces trois objectifs :

1) Enseigner la théologie et approfondir la recherche dans ce domaine ;

2) Assurer la formation des cadres, prêtres et laïcs de nos paroisses ;

3) Développer la compréhension des rapports entre religions et culture, en vue notamment de mieux aider les orthodoxes nouvellement arrivés en Occident ; le tout dans le respect de notre tradition spirituelle russe s'imposent à nous aujourd'hui,

ce sont des objectifs que l'Institut Saint-Serge doit pouvoir mettre en œuvre pour le bien de tous, et le service de l'Eglise. Pour assurer la réalisation de ces objectifs, il faut des moyens. Et pour cela, il faut des structures solides et crédibles aux yeux de l'extérieur, afin d'avoir les outils juridiques et financiers indispensables à ces ambitions, à nos ambitions. Il apparaît, de l'avis des divers experts consultés, que cela n'est pas entièrement possible dans le cadre étroit d'une association de la loi de 1901. C'est ce qui nous a conduit à rechercher une autre forme de structure juridique dont la description fera l'objet de l'exposé qui suit. Il s'agit d'une structure dont nous avons moins l'habitude que la structure associative, mais qui présente un certain nombre d'avantages qui vont vous être exposés. Je vous demande donc de bien écouter. Que Dieu nous éclaire et nous aide à faire les meilleurs choix pour notre Institut, toujours au service de Son Eglise.

Paris, 31 mai 2008